



# *Guide du transport à la demande*

Horaires, tarifs et plans

À PARTIR DU 3 JUILLET 2023



INFOS ET CONTACT

[www.linead.fr](http://www.linead.fr)

02 37 42 10 10

**linead**  
L'Agglo vous transporte !

**VOUS HABITEZ  
DREUX, VERNOUILLET,  
LURAY, SAINTE-  
GEMME-MORONVAL  
OU CHERISY ?**

Reportez-vous page 3.



**VOUS HABITEZ  
LES COMMUNES  
DU SECTEUR  
ROUGE ?**

Découvrez les trajets  
possibles page 5.

**VOUS HABITEZ  
LES COMMUNES  
DU SECTEUR VERT ?**  
Découvrez les trajets  
possibles page 4.

# J'habite l'une des communes suivantes :



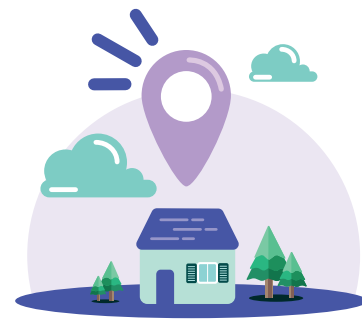
Dreux, Vernouillet, Luray,  
Sainte-Gemme-Moronval ou Cherisy



Sur ces 5 communes, le service est réservé aux **Personnes à Mobilité Réduite**. Le TAD me transporte depuis mon domicile à l'adresse et à l'heure de mon choix, du lundi au samedi, sauf jours fériés.

**DÉPART AU PLUS TÔT** 9h30

**RETOUR AU PLUS TARD** 17h40



**VOTRE DOMICILE**  
Situé dans l'une  
des 5 communes



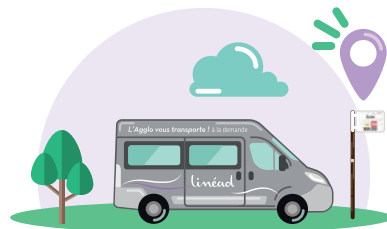
**ADRESSE DE VOTRE CHOIX**  
Située dans l'une  
des 5 communes

# J'habite dans le secteur vert

Je choisis ma destination et mes horaires parmi les possibilités suivantes :



Horaires valables du lundi au samedi, sauf jours fériés. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, les trajets se déroulent de l'adresse du domicile vers une adresse au choix sur l'une des 8 communes de destination.



## ARRÊT DE DESTINATION | SECTEUR VERT

À choisir dans 6 communes du secteur vert. — Voir page 8.

ARRIVÉES — 10h15 — 14h50  
RETOURS — 12h15 — 16h45



## ARRÊT DE DESTINATION | CENTRE

A choisir à Dreux ou Vernouillet. — Voir page 9.

ARRIVÉES — 10h30 — 14h20 — 15h45  
RETOURS — 10h30 — 15h45 — 17h30

## ARRÊT PROCHE DE CHEZ MOI

— Voir liste pages 6 et 7

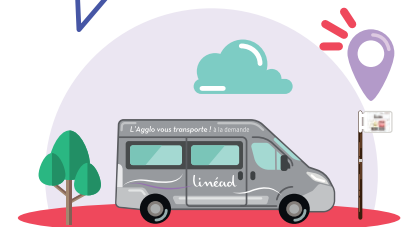


# J'habite dans le secteur rouge

Je choisis ma destination et mes horaires parmi les possibilités suivantes :



Horaires valables du lundi au samedi, sauf jours fériés. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, les trajets se déroulent de l'adresse du domicile vers une adresse au choix sur l'une des 7 communes de destination.



## ARRÊT DE DESTINATION | SECTEUR ROUGE

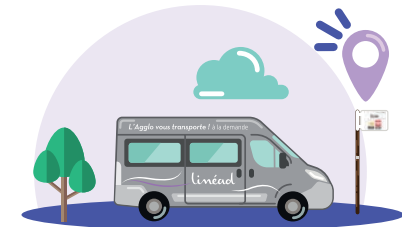
À choisir dans 5 communes du secteur rouge. — Voir page 12

ARRIVÉES — 10h15  
RETOURS — 12h15



## ARRÊT PROCHE DE CHEZ MOI

— Voir liste pages 10 et 11



## ARRÊT DE DESTINATION | CENTRE

A choisir à Dreux ou Vernouillet. — Voir page 9.

ARRIVÉES — 10h30 — 14h20  
RETOURS — 10h30 — 15h45 — 17h30

# J'habite dans le secteur vert

Je choisis l'arrêt TAD le plus proche de chez moi



## — ALLAINVILLE

- 📍 **Champsereu** : croisement de la rue Joseph Poulain et de la rue de la Vallée
- 📍 **D4** : arrêt de car situé sur la D4

## — ARDELLES

- 📍 **Église** : 3, rue de l'église

## — AUNAY-SOUS-CRÉCY

- 📍 **Masserville** : face au 146, Masserville, sur la D135
- 📍 **Mairie** : face au 42, Grande Rue
- 📍 **École** : arrêt de car situé au 10, avenue des Acacias

## — BEAUCHE

- 📍 **Clos du Presbytère** : 3, rue St-Martin

## — BÉROU-LA-MULOTIÈRE

- 📍 **Mairie - École** : face au 2, rue de l'Avre
- 📍 **Guillerie** : 7, rue des Étangs
- 📍 **Haut de Bérou** : face au 30, rue de Nuisement

## — BOISSY-EN-DROUAIS

- 📍 **Place Albert François** : face à l'église, place Albert François
- 📍 **Rue de Dreux** : face au 9, rue de Dreux

## — BOULLAY-LES-DEUX-ÉGLISES

- 📍 **Mondétour** : face au 20, rue des Champereaux
- 📍 **Paincuit** : 1, rue Louis François Dupont
- 📍 **Église** : face au 1, rue Ménillet

## — BREZOLLÉS

- 📍 **Éolienne** : au niveau du rond point
- 📍 **Rue de Senonches** : 10, rue de Senonches
- 📍 **École Sainte Marie** : 4, rue de Tillières

## — CHÂTAINCOURT

- 📍 **Neuville-les-Bois** : croisement Chemin de la Ferme / D134
- 📍 **Boutaincourt** : face au 14, chemin des Petits Fonds
- 📍 **Châtaincourt** : 1, chemin du Bottier

## — CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

- 📍 **Latham** : 11, boulevard Jean Jaurès

## — CRÉCY-COUVÉ

- 📍 **Clos du Jardinier** : 15, chemin de la Fontaine au Roy
- 📍 **Château d'eau** : 3, rue de l'Ancien Château
- 📍 **Marronniers** : arrêt de car situé

Place des Marronniers

## — CRUCEY-VILLAGES

- 📍 **École** : 1, rue du Moulin
- 📍 **Mainterne** : devant l'église

## — DAMPIERRE-SUR-AVRE

- 📍 **Godeneval** : 27, route de Notre-Dame-des-Puits
- 📍 **Badainville** : devant le panneau Badainville sur la route de Prudemanche
- 📍 **Sotteville** : 1, route de Sotteville
- 📍 **Château d'Eau** : chemin du Château d'Eau

## — ESCORPAIN

- 📍 **Authieux** : 2, route de Champillon
- 📍 **Mairie** : face au 10, rue de l'église
- 📍 **Église** : arrêt de car situé face à l'église
- 📍 **Romainvilliers** : au croisement de la rue des Petits Prés et la rue du Clair Bois

## — FAVIÈRES

- 📍 **Rouvray** : face au 14, route de la Boulaye
- 📍 **Centre** : place Maurice Deschamps

## — FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS

- 📍 **Mattanvilliers** : face au 7, rue du Calvaire
- 📍 **Beauvilliers** : 8, rue de Beauvilliers
- 📍 **Fessanvilliers** : face au 9, rue de la Mairie

## — FONTAINE-LES-RIBOUTS

- 📍 **Centre** : 1, rue de la Filature
- 📍 **Boutry** : place du Calvaire

## — GARANCIÈRES-EN-DROUAIS

- 📍 **Centre** : face au 33, Grande Rue
- 📍 **Impasse E. Boulay** : croisement de la Grande Rue et Impasse Eugène Boullay

## — GARNAY

- 📍 **Chambléan** : rue de la Mare à la Bonnette
- 📍 **Lotissement** : 5, rue de Dreux

## — LA MANCÉLIÈRE

- 📍 **Centre** : devant l'église
- 📍 **Montmureau** : 1, route de Montmureau

## — LA-MADELEINE-DE-NONANCOURT

- 📍 **Merville** : route des Souches
- 📍 **Coudrelle** : arrêt de car situé rue du Pommier Bignon
- 📍 **Harangeries** : 77, rue des Cèdes
- 📍 **Fontaine** : 2, rue des Acacias
- 📍 **École** : 13, rue des écoles
- 📍 **Buray** : 10, rue des Potirons

## — LAONS

- 📍 **Église** : rue du Bourg Neuf, à côté de l'église
- 📍 **Mauperthuis** : arrêt de car situé rue Mauperthuis
- 📍 **Villedieu** : 38, La Villedieu

## — LES CHÂTELETS

- 📍 **Magny** : 12, rue du Vieux Pont
- 📍 **Châtelets** : au croisement de la rue de la Mairie et de la rue de l'église

## — LOUVILLIERS-EN-DROUAIS

- 📍 **Centre** : 4, rue Saint-Rémy

## — MAILLEBOIS

- 📍 **Chennevières** : rue La petite route
- 📍 **Maillebois** : face au 19, rue Hubert Latham
- 📍 **Blévy** : arrêt de car situé sur la place de l'église

## — NONANCOURT

- 📍 **L'Espérance** : 3, quai de l'Espérance
- 📍 **Manhattan** : face au 8, rue Hyppolite Lozier
- 📍 **Victor Hugo** : 4, rue Grande

## — PRUDEMANCHE

- 📍 **Prudemanche** : face au 5, rue du Vieux Moulin
- 📍 **Métairie** : 4, rue des Petits Prés

## — PUISEUX

- 📍 **Puiseux** : abri situé Place des Tilleuls

## — REVERCOURT

- 📍 **Revercourt** : devant l'église

## — RUEIL-LA GADELIÈRE

- 📍 **Baine** : 850, Baine
- 📍 **Bois Normand** : 102, derrière le Bois Normand
- 📍 **Noë** : arrêt de car situé rue de la Noë
- 📍 **Mairie** : face à la Mairie
- 📍 **Pléவில்liers** : 211, Pléவில்liers

## — SAINT-ANGE-ET-TORCAY

- 📍 **Torcay** : croisement de la rue de la Blaise et rue de la Mairie
- 📍 **Tartre** : face au 3, rue du Château d'Eau
- 📍 **Laiterie** : face au 6, rue de la Laiterie

## — SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS

- 📍 **Place Saint Jean** : Place Saint-Jean

## — SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT

- 📍 **Centre** : 7, rue des Marnières

## — SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS

- 📍 **Poste** : 10, rue de la Baronnie
- 📍 **Haut Vrissueil** : 2, rue Charles Renard
- 📍 **Chapeau des Roses** : 12, rue du Chapeau des Roses

## — SAINT-MAIXIME-HAUTERIVE

- 📍 **Saint-Léonard** : 4, route de la Chapelle
- 📍 **Chappe** : face au 6, route de Châteauneuf
- 📍 **Hauterive** : 1, route de la Pyramide
- 📍 **Centre** : 1, rue Chateauthierry

## — SAINT-RÉMY-SUR-AVRE

- 📍 **Théâtre** : 9, rue de Verdun, à côté du théâtre
- 📍 **Impasse de la Peluche** : arrêt de car situé sur la N12 à proximité du rond-point, sens St-Rémy-sur-Avre vers Dreux
- 📍 **Calvaire** : face au 8, avenue du Général Leclerc
- 📍 **Aristide Briand** : de l'autre côté du rond point
- 📍 **Gâtine** : à l'angle des rues de Vaudry et des Masures

## — SAINT-SAUVEUR-MARVILLE

- 📍 **Bigeonnette** : 2, rue de la Garenne
- 📍 **Saint-Sauveur** : 2, rue de la mairie
- 📍 **Touche** : 2, rue de Villiers
- 📍 **Levasville** : croisement de la rue de l'école et le Chemin du Moulin
- 📍 **Croix de Villemeux** : abri-voyageur situé face au 20, rue Croix Villemeux Marville

## — SAULNIÈRES

- 📍 **Morvillette** : face au 12, route de Dreux
- 📍 **Centre** : 5, route de la Fontaine
- 📍 **Bretonnières - Châtaincourt** : face au 25, route de Châtaincourt



## — SERAZEREUX

- 📍 **Péage** : 30, rue du 15 août 1945

## — THIMERT-GATELLES

- 📍 **Mage** : 12, rue de la Pompe le Mage
- 📍 **Thimert** : arrêt de car au 9, rue de Chartres
- 📍 **Saint-Laurent** : face au 36, Grande Rue
- 📍 **Affonville** : 12, rue des Ecailleries Affonville

## — TREMBLAY-LES-VILLAGES

- 📍 **Achères** : arrêt situé au 1, rue du Vidame
- 📍 **Chêne Chenu** : arrêt situé au croisement de la rue d'écublét et de la rue de la Mairie
- 📍 **Mare de la Roulette** : face du 17, rue du Prieuré
- 📍 **Jardin rond** : arrêt situé rue des Sentiers
- 📍 **ZA Vallée du Saule** : 1, rue des Grands Bretons

## — TRÉON

- 📍 **Tréon** : face au 177, rue de Châteauneuf
- 📍 **Fortisle** : face au 12, rue St-Fortuné
- 📍 **Salle des fêtes** : devant la salle des fêtes, située Grande Rue

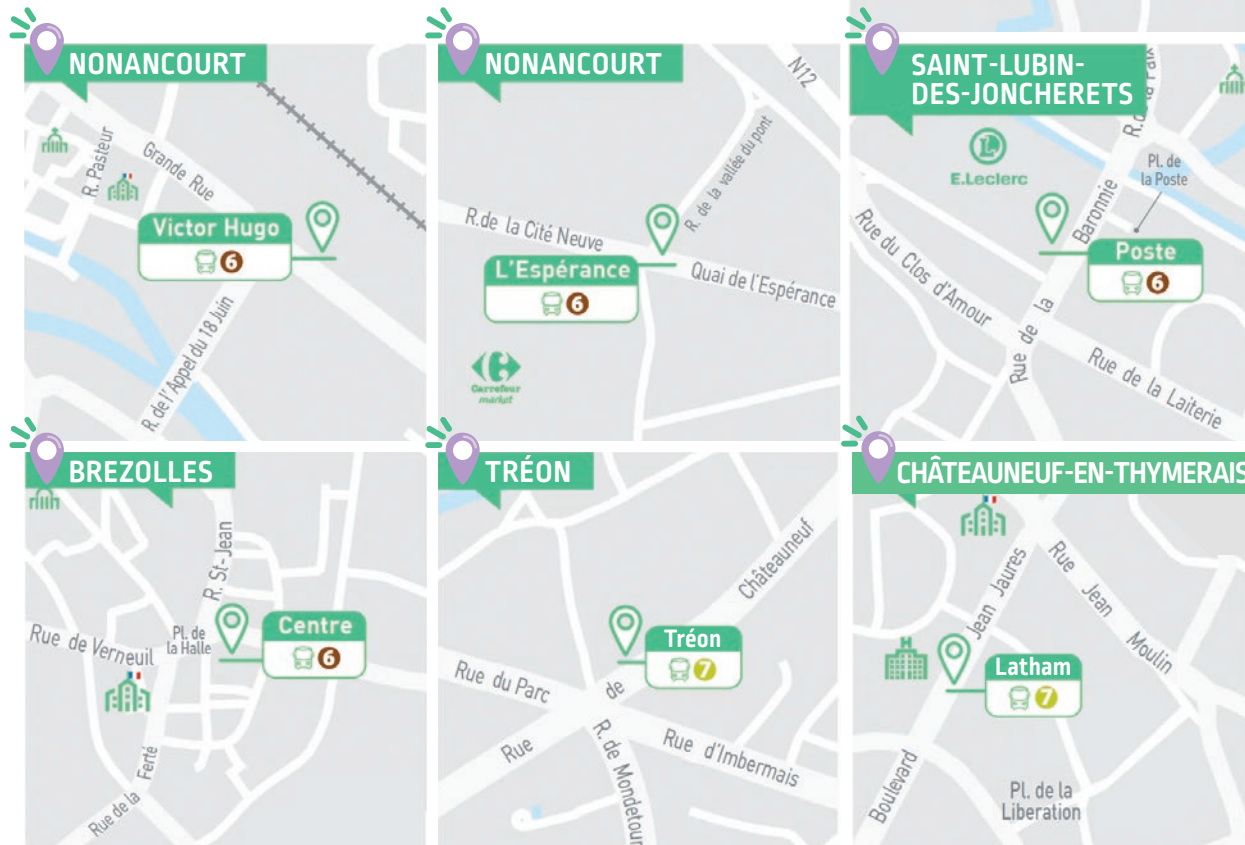
## — VERT-EN-DROUAIS

- 📍 **Waddington** : arrêt situé au 37, rue Charles Waddington, devant la Mairie
- 📍 **Luat-sur-Vert** : arrêt situé au croisement de la rue Lucien Peau et de la Route de Dreux
- 📍 **Le Plessis-sur-Vert - Lotissement** : abri situé rue des Tourterelles
- 📍 **Le Plessis-sur-Vert - Centre** : face au 32, rue de la Pommeraie



# Je repère mon arrêt de destination

Dans l'une des 6 communes de mon secteur



# Je repère mon arrêt de destination

Parmi les 8 arrêts situés à Dreux et Vernouillet



# J'habite dans le secteur rouge

Je choisis l'arrêt TAD le plus proche de chez moi



## — ABONDANT

- 📍 **Brissard** : face au 21, rue de Dreux
- 📍 **Château** : 1, rue du Point du Jour
- 📍 **Église** : arrêt de car situé au 9, Grande rue
- 📍 **Cimetière** : face au 12, rue de la Croix des Vignes
- 📍 **Loges** : 13, rue de la Halerie

## — ANET

- 📍 **Château** : 1, boulevard Ferdinand Moreau
- 📍 **Boxhorn** : 677, rue André Boxhorn

## — BERCHÈRES-SUR-VEGPRE

- 📍 **Ville l'Évêque** : 2, rue de la Font Richard
- 📍 **Église** : arrêt de car situé place de l'Église

## — BONCOURT

- 📍 **Mairie** : face au 2, route d'Anet

## — BOULLAY-MIVOYE

- 📍 **Centre** : arrêt de car situé devant la Mairie
- 📍 **Fonville** : face au 10, rue des Marnerons

## — BOULLAY-THIERRY

- 📍 **École** : place du Château
- 📍 **Minières** : 3, rue des Fontaines

## — BROUÉ

- 📍 **Marolles** : 5, rue de la Gare
- 📍 **Centre** : abri-voyageur situé au 9, rue St-Martin

## — BÛ

- 📍 **Les Halles** : arrêt de car situé au 13, place des Halles, près de la Poste
- 📍 **Saint-Antoine** : arrêt de car situé au 2, rue de la Procession
- 📍 **Vignes** : arrêt de car au croisement de la rue des Vignes et de la rue de la Tour
- 📍 **Bois Verdrie** : abri-voyageur situé au 5, rue du Bois Verdrie
- 📍 **Noblets** : abri-voyageur situé à proximité du 24, route de Berchères

## — DUVEAUX

- 📍 **Duveaux** : 4, route de Berchères

## — MONUMENT

- 📍 **Monument** : 4, rue de la République

## — CHARPONT

- 📍 **RD 929** : face au 40, rue du Général de Gaulle
- 📍 **Sainte-Agnès** : 6, rue Sainte-Agnès
- 📍 **Mahonnerie** : au croisement du chemin des Sablons et du chemin de la Mahonnerie
- 📍 **Sablères** : face au 11, route des Sablères

## — ECLUZELLES

- 📍 **Jean Moulin** : 19, rue Jean Moulin

## — ÉZY-SUR-EURE

- 📍 **Vignes** : arrêt de car situé face au 52, rue André Tremblay
- 📍 **Salle des fêtes** : arrêt de car situé face au 8, boulevard Gambetta
- 📍 **Centre** : face au 7, rue Maurice Elet

## — GERMAINVILLE

- 📍 **Centre** : abri-voyageur situé face au 15, Grande Rue

## — GILLES

- 📍 **École** : arrêt de car situé Grande Rue, près de l'Église

## — GUAINVILLE

- 📍 **Fumeçon** : croisement rue des deux ponts et rue de la gare
- 📍 **Centre** : abri-voyageur à côté de la Mairie
- 📍 **Berteaux** : face au 16, les Berteaux

## — IVRY-LA-BATAILLE

- 📍 **Église** : arrêt de car situé rue d'Ézy

## — LA-CHAPELLE-FORAINVILLIERS

- 📍 **Mairie** : arrêt de car situé rue de Broué, à côté de l'Église
- 📍 **Mérangle** : 9, rue Grande Rue

## — LA CHAUSSÉE-D'IVRY

- 📍 **Gâtines Rouges** : abri-voyageur situé rue d'Anet, à proximité du rond point
- 📍 **Centre** : face au 68, rue d'Anet
- 📍 **Coolen** : face au 283, rue de Pacy

## — LE-MESNIL-SIMON

- 📍 **École** : place de l'Abreuvoir
- 📍 **Haut Arbre** : 103, rue du Marronnier

## — MARCHEZAIS

- 📍 **Gare Marchezais-Broué** : parking de la gare, place de la Madeleine

## — MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ

- 📍 **Vigny** : arrêt de car situé au 5, rue des Lilas
- 📍 **Place Saint Jacques** : abri-voyageur au croisement de la rue Brequeville et de la rue des Grès
- 📍 **Église** : rue de l'église
- 📍 **Vovette** : face au 11, route de Blainville
- 📍 **Blainville** : abri-voyageur situé face au 3, rue de Dreux, à côté du château d'eau

## — MÉZIERES-EN-DROUAIS

- 📍 **Centre** : face au 6, rue de la Mairie
- 📍 **Marsauceux** : 111, rue des Écoles

## — MONTREUIL

- 📍 **Cocherelle** : face au 10, rue de St-Georges
- 📍 **Fermaincourt** : face au 11, rue d'Anet
- 📍 **Cussay** : arrêt de car situé sur la D161 à hauteur de Cussay

## — ORMOY

- 📍 **Centre** : 1, rue de l'Église

## — OUERRE

- 📍 **Prémont** : face au 29, rue du Château
- 📍 **Église** : 1, rue de Prémont
- 📍 **Fontaine** : face au 3, rue de Saint-Rémy
- 📍 **Côte de Ouerre** : au croisement de la rue Saint-Vincent avec la rue de Prémont



## — OULINS

- 📍 **Gleffien** : face au 16, rue du Gleffien
- 📍 **Cordelle** : face au 28, route de la Cordelle
- 📍 **Mairie** : 6, rue de la mairie
- 📍 **Gâtines d'Oulins** : arrêt de car au 6, poteau des Gâtines

## — ROUVRES

- 📍 **Mairie** : arrêt de car situé Grande Rue à côté de l'Église
- 📍 **Carrefour D21/D115** : abri-voyageur situé face au 2, route de la Sellerie
- 📍 **Nonnains** : place des Nonnains
- 📍 **Hautes Lisières** : 2, rue de la Mare
- 📍 **Pommiers** : à l'entrée du Pommier de Bois sur la route de Bû
- 📍 **Mordants** : arrêt de car situé face au 3, les Mordants

## — SAINT-OUEN-MARCHEFROY

- 📍 **Église** : face au 25, rue du Lavoir
- 📍 **Marchefroy** : 2, rue du Paradis

## — SAINT-GEORGES-MOTEL

- 📍 **Pont** : arrêt de car situé face au 1, route de Dreux
- 📍 **Marcilly** : arrêt de car situé au 9, route de Marcilly

## — SAUSSAY

- 📍 **Marronniers** : face au 37, rue de Sorel
- 📍 **Rue des Has** : face au 40, rue du Centre
- 📍 **Tilleuls** : face au 14, rue de Sorel

## — SERVILLE

- 📍 **Mairie** : 2, Grande Rue

## — SOREL-MOUSSEL

- 📍 **Pont de Fer** : arrêt de car situé rue du Pont de Fer, près du croisement avec la route de Bû
- 📍 **Sorel-Moussel (Centre)** : arrêt de car situé devant l'école, rue Jean Moreau
- 📍 **Croix de Sorel** : arrêt de car situé face au 5, route de la Croix de Sorel
- 📍 **Moussel** : arrêt de car situé au 57, route d'Anet
- 📍 **Ferme Ficelle** : 4, route de Dreux
- 📍 **Les Christophes** : Place des Christophes

## — VILLEMEUX-SUR-EURE

- 📍 **Charles de Gaulle** : arrêt de car situé face au 55, Grande Rue
- 📍 **Les Lys** : 111, Grande Rue
- 📍 **Mesnil-Ponceau** : au croisement de la rue d'Anet et de la rue des Passerelles
- 📍 **Mauzaize** : 31, rue des Marnières
- 📍 **Vallée Orange** : rue de la Vallée d'Orange



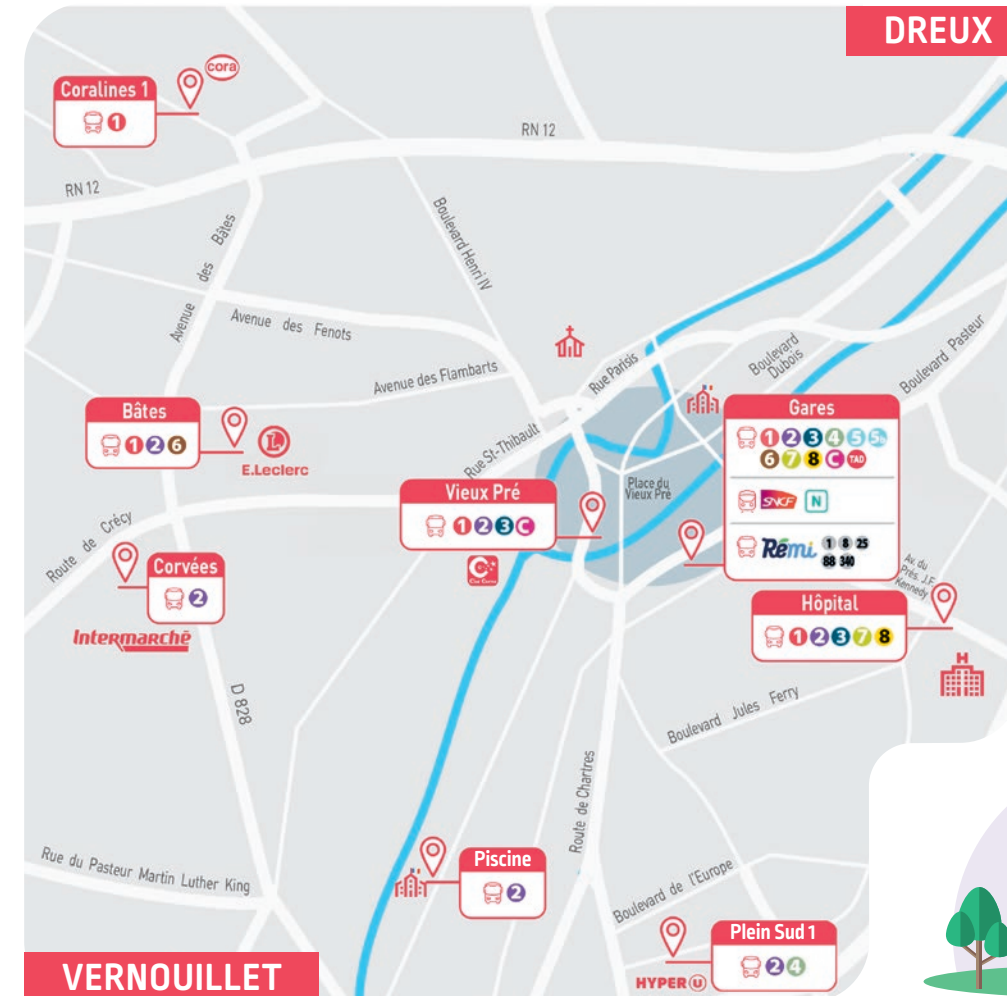
# Je repère mon arrêt de destination

Dans l'une des 5 communes de mon secteur



# Je repère mon arrêt de destination

Parmi les 8 arrêts situés à Dreux et Vernouillet



# Je réserve mes trajets

en toute simplicité

 **N°Cristal 0970 820 621**


APPEL NON SURTAXE



— J'appelle au 0970 820 621

(Appel non surtaxé)

— Je réserve **gratuitement** par téléphone.

 Le centre de réservation est ouvert du lundi ou vendredi de 8h à 18h, sauf jours fériés.

— J'indique ma destination et mon lieu de départ.

 Je peux réserver un trajet jusqu'au jour même à 10h.

— J'indique les horaires de mon choix.

— Je note les dates et heures de mes trajets.

 Je peux réserver plusieurs trajets à la fois.

**POUR DES TRAJETS D'ADRESSE À ADRESSE :**  
RÉSERVÉS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.


Je m'inscris en complétant le bulletin d'adhésion page 17.



# Je suis les conseils

Pour bien voyager avec le TAD




 J'achète mon ticket à bord du minibus à l'unité (3€), ou par carnet de 10 (30€).

— Pour un déplacement aller et retour, je dois utiliser 2 tickets.

— Les personnes qui m'accompagnent doivent également acheter un ticket, mais les enfants de moins de 3 ans voyagent gratuitement.

— Je ne peux pas utiliser mon ticket TAD dans les cars ou dans les bus Linéad.




 Le nombre de places est limité. Pour des rendez-vous importants, je réserve le plus tôt possible.


 Les horaires de prise en charge sont donnés par la centrale de réservation avec une marge de plus ou moins 5 minutes.

— Le conducteur ne peut pas attendre au-delà de l'horaire prévu. Le centre de réservation peut me rappeler la veille d'un trajet pour modifier l'heure de prise en charge.




 Le conducteur peut m'aider à monter et à descendre du minibus.

— En revanche, il n'est pas autorisé à m'accompagner dans les bâtiments ou à mon domicile.

 Je signale l'annulation d'un trajet au plus tard la veille avant 17h.

— En cas d'annulation répétées en dehors des délais prévus, mon adhésion sera résiliée.

 Si mon trajet peut être effectué en bus ou en car dans un intervalle de 30 minutes, la réservation pourra être refusée.

— Je ne peux pas modifier mon trajet le jour même en m'adressant au Conducteur.



# Pour se déplacer

il y a aussi...

TOUTES LES SOLUTIONS DE DÉPLACEMENT PRÉSENTÉES  
À L'AGGLO MOBILITÉS, EN GARE ROUTIÈRE DE DREUX



## LE TRAIN

L'Agglo du Pays de Dreux dispose de 3 gares SNCF : Dreux, Nonancourt, Marchezais-Broué

### POUR EN SAVOIR +

- [transilien.fr](http://transilien.fr)
- [ter.sncf.com/normandie](http://ter.sncf.com/normandie)
- [ter.sncf.com/centre-val-de-loire](http://ter.sncf.com/centre-val-de-loire)
- [oui.sncf](http://oui.sncf)



## LES TAXIS

- Station Gare :  
02 37 50 08 14
- Station Place Mézirard :  
02 37 42 13 22

### POUR EN SAVOIR +

- [itaxis.fr](http://itaxis.fr)



## LES PARKINGS

Le pôle gare de Dreux : Il dispose d'un parking relais de 300 places ainsi que des emplacements pour vélos.

Le pôle gare Marchezais-Broué : En connexion avec la ligne Transilien, la gare dispose d'un parking relais de 169 places.

### POUR EN SAVOIR +

- [whooshstore.fr](http://whooshstore.fr)



## LE COVOITURAGE

Une pratique simple, économique et en faveur du développement durable.

### POUR EN SAVOIR +

- [covoiturage.eurelien.fr](http://covoiturage.eurelien.fr)
- [idvroom.com](http://idvroom.com)
- [covoiturage27.net](http://covoiturage27.net)

POUR TROUVER  
UN ITINÉRAIRE  
PARTOUT EN  
RÉGION CENTRE-  
VAL DE LOIRE

DÉCOUVREZ LE SITE  
DE RECHERCHES  
D'ITINÉRAIRES  
ET D'HORAIRES :

[jvmalin.fr](http://jvmalin.fr)

# Demande d'adhésion

Je complète ma demande pour réserver  
des trajets d'adresse à adresse

Ce formulaire d'inscription est destiné aux Personnes à Mobilité Réduite pour bénéficier de trajets du domicile vers une adresse au choix. Je joins à ma demande :

- Une copie de ma Carte d'Invalidité ou de l'Attestation de classement A.G.G.I.R. 1 à 5,
- L'attestation complétée par mon médecin traitant (voir au verso).

CIVILITÉ\*  Madame  Monsieur

PRÉNOM\* .....

NOM\* .....

ADRESSE\* .....

VILLE\* .....

CODE POSTAL\* .....

DATE DE NAISSANCE\* \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

MAIL .....

TÉLÉPHONE\* .....

MOBILE .....



## J'EXPÉDIE LE TOUT À

Agence Linéad

Gare Routière, place de la gare – 28100 Dreux



Vous pourrez réserver vos premiers trajets 7 jours après la date d'envoi du dossier d'adhésion (hors problème d'acheminement postal ou dossier incomplet).

Si nécessaire, indiquez le représentant légal de l'adhérent, à contacter en cas de besoin :

PRÉNOM\* .....

NOM\* .....

MAIL .....

TÉLÉPHONE\* .....

MOBILE .....

Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque [\*].

Les informations recueillies par Keolis Drouais [réseau Linéad] font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion du service de Transport à la Demande Linéad et à la relation commerciale qui peut en découler. Elles sont destinées à Keolis Drouais qui est responsable du traitement, ainsi que, le cas échéant, à ses partenaires, sous-traitants ou prestataires situés dans l'Union Européenne et aux filiales du Groupe Keolis. Les données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion de la demande. Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de ses données personnelles. Le client peut également s'opposer à leur traitement à des fins commerciales. Le client peut exercer ces droits ou adresser toute autre question par mail à [donneespersonnelles.linead@keolis.com](mailto:donneespersonnelles.linead@keolis.com) ou par courrier à Keolis Drouais, 6 rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux. Pour plus d'informations, consultez la Politique de confidentialité disponible sur notre site [linead.fr](http://linead.fr)

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales du service.

J'ai lu et j'accepte les modalités de traitement de mes données.

Nous sommes le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du client  
ou du Représentant légal

# Attestation du médecin traitant pour les trajets d'adresse à adresse

**Linéad propose un service de transport à la demande (TAD) accessible aux Personnes à Mobilité Réduite qui ne peuvent pas emprunter les lignes régulières.**

Cette attestation permet de confirmer la nécessité de transports d'adresse à adresse, à bord d'un minibus adapté. Elle doit être complétée et signée par le médecin traitant du demandeur au regard de sa situation médicale.

	OUI	NON
Compte tenu de la situation médicale du demandeur, je certifie qu'un transport d'adresse à adresse en minibus adapté est nécessaire		
Le demandeur doit-il être obligatoirement accompagné dans ses déplacements ? Les conducteurs Linéad ne peuvent en aucun cas accompagner les personnes dans les lieux de destination y compris le domicile.		
Le demandeur se déplace-t-il en fauteuil roulant manuel ?		
Le demandeur se déplace-t-il en fauteuil roulant électrique ?		
Le demandeur se déplace-t-il avec des cannes d'appui ?		
Le demandeur a-t-il des troubles de l'audition ?		
Le demandeur a-t-il des troubles de la vision ?		
Le demandeur se déplace-t-il avec un chien guide ?		

Y a-t-il d'autres choses à savoir pour bien organiser les transports ? (ne pas mentionner d'information à caractère médical confidentielle).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nous sommes le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature et cachet du médecin traitant du demandeur :



# Conditions générales du service au 1<sup>er</sup> septembre 2021

## CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement régit les conditions d'utilisation du service de Transport à la Demande Linéad (TAD) opéré par Keolis Drouais. Il complète le Règlement général du réseau Linéad. Le règlement s'applique à tout client utilisateur ou bénéficiaire du service TAD. Il forme avec les Conditions Générales de Vente Linéad, le contrat de transport régissant les obligations entre le client et Keolis Drouais applicable à l'ensemble du réseau Linéad et matérialisé par le titre de transport. L'intégralité des Conditions Générales de Ventes et le Règlement général du réseau Linéad sont disponibles en agence commerciale et sur le site [www.linead.fr](http://www.linead.fr).

## DESCRIPTION DU SERVICE

Le service TAD est disponible sur les communes de l'Agglo du Pays de Dreux. Le transport est assuré à partir de points d'arrêts identifiés. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, le transport est assuré d'adresse à adresse. Le service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés). Les trajets ont lieu à des horaires prédéfinis.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'accès au service est soumis à une inscription préalable. Cette inscription est possible sur simple appel téléphonique auprès de la centrale de réservation. L'inscription est gratuite et sans limite de durée. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, l'inscription est conditionnée à l'envoi et à l'acceptation d'un dossier à compléter et à accompagner des pièces justificatives suivantes : l'attestation complétée par le médecin traitant, une copie de la Carte d'Invalidité ou de l'attestation de classement A.G.G.I.R. 1 à 5. Le demandeur peut réserver des déplacements au plus tôt 7 jours ouvrés après la date d'envoi du dossier d'inscription (hors problème d'acheminement postal ou dossier incomplet). Le client est tenu d'informer Keolis Drouais des changements de ses coordonnées. Keolis Drouais décline toute responsabilité pour les clients ayant une obligation d'accompagnement spécifiée par leur médecin traitant. L'inscription au service entraîne l'ouverture d'un dossier client et l'acceptation des Conditions Générales de Vente et du Règlement du service. Tout client reconnaît avoir reçu un exemplaire de ces

conditions lors de l'inscription. En s'inscrivant, le client accepte que ses données personnelles soient conservées par Keolis Drouais pour lui permettre de gérer le service. Le client atteste que les informations qu'il fournit pour bénéficier du service et éventuellement d'un tarif réduit, sont exactes. Il est rappelé que l'usage d'une fausse qualité destinée à tromper une personne morale pour la déterminer à remettre un bien ou fournir un service, constitue une escroquerie pénalement sanctionnée. S'il s'avère que des informations erronées ont été fournies, l'accès au service de transport pourra être interdit par les agents et l'inscription sera résiliée.

## RÉSERVATIONS

Chaque déplacement doit être préalablement réservé auprès d'une centrale téléphonique. La réservation est possible du lundi au vendredi, de 14 jours au jour même du déplacement souhaité avant 10h00 (pour un déplacement le lundi la réservation doit intervenir au plus tard le vendredi avant 17h00 ; dans le cas d'un transport suivant un jour férié, la réservation doit être effectuée le dernier jour ouvré avant le jour férié). Le client doit indiquer, la date de son déplacement, son arrêt ou son adresse de départ et d'arrivée, son heure de départ et d'arrivée souhaitée, le nombre de personnes accompagnantes (maximum deux). En appelant la centrale de réservation, il est possible de réserver plusieurs trajets en une seule fois. La présence d'enfants en bas âge doit être signalée à la réservation. Toute annulation doit être signalée au plus tard la veille du déplacement avant 17h00. Les horaires de prise en charge peuvent être modifiés en cas de groupage. Dans ce cas, la centrale de réservation confirme l'horaire définitif par téléphone, au plus tard la veille du déplacement. Les réservations sont acceptées dans la limite des capacités du service.

## DÉROULEMENT DU TRAJET

Le client est tenu de se présenter au point d'arrêt ou à l'adresse au moins 5 minutes avant l'heure confirmée par la centrale de réservation. Le conducteur ne pourra attendre au-delà de l'horaire défini. Le conducteur peut aider les clients à accéder au véhicule mais il n'est pas autorisé à accompagner les personnes dans les bâtiments ou à répondre à toute autre demande, quel qu'en soit le motif. Keolis

Drouais est seul responsable de l'élaboration des itinéraires. La réservation ne peut en aucun cas être modifiée le jour du déplacement (horaire ou itinéraire).

## TITRE DE TRANSPORT

Le service TAD est accessible avec un titre de transport spécifique vendu aux tarifs et conditions en vigueur de la grille tarifaire Linéad. Le ticket TAD est valable pour une personne et pour un trajet sur le service de Transport à la Demande Linéad ; il ne permet pas les correspondances avec les autres lignes du réseau Linéad. Tout déplacement doit être acquitté dès la montée dans le véhicule, y compris par les accompagnateurs. Pour plus d'information, consultez les Conditions Générales de Vente Linéad.

## RÉSILIATION DE L'INSCRIPTION

En l'absence de réservation pendant un an, l'inscription est automatiquement résiliée. Pour utiliser à nouveau le service, une nouvelle demande doit être effectuée dans les mêmes conditions qu'une première inscription. L'inscription au service TAD peut également être résiliée à l'initiative de Keolis Drouais, pour un des motifs suivants : en cas de fraude constatée, en cas de trois annulations hors délais ou de non présentation à l'heure de réservation, en cas de non-respect du Règlement général du réseau Linéad ou des Conditions Générales de Vente. Keolis Drouais se réserve le droit de refuser toute nouvelle inscription à un client ou un bénéficiaire ayant fait l'objet d'une résiliation dans un délai de 3 ans.

## DONNÉES PERSONNELLES

**ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**  
Les données collectées par Keolis Drouais dans le cadre des différents services proposés par le réseau Linéad font l'objet d'un traitement automatisé dont les finalités sont la gestion du service de Transport à la Demande, la gestion du titre de transport, la prospection commerciale, la réalisation d'analyses statistiques, ainsi que la lutte contre la fraude. Les données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services du réseau Linéad. Elles sont destinées à Keolis Drouais qui est responsable du traitement, ainsi

que, le cas échéant, à ses partenaires, sous-traitants ou prestataires situés dans l'Union Européenne et aux filiales du Groupe Keolis. Dans le cadre des dispositifs interopérables, les données personnelles peuvent être échangées entre les réseaux du Groupe Keolis et la société Keolis SA. Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de ses données personnelles. Le client peut également s'opposer à leur traitement à des fins commerciales. Le client peut exercer ces droits ou adresser toute autre question par mail à [donneespersonnelles.linead@keolis.com](mailto:donneespersonnelles.linead@keolis.com) ou par courrier à Keolis Drouais 6, rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux. Pour plus d'informations, consultez la Politique de confidentialité disponible sur notre site [www.linead.fr](http://www.linead.fr).

## RÉCLAMATION

Pour toute contestation, le client peut écrire à Keolis Drouais, 6, rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux ou téléphoner à l'Agence Linéad au 02 37 42 10 10. En cas de contestation, le client devra exposer les motifs de ses griefs et produire toute pièce utile au traitement de sa demande. Conformément à l'article L.612 et suivants du Code de la Consommation, le Client, après avoir saisi le service Client Linéad et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle auprès du médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées MTV Médiation Tourisme Voyage -BP 80 303- 75 823 Paris Cedex 17 et modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

## APPLICATION ET MODIFICATION

Keolis Drouais se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement qui s'appliquera dans un délai de 15 jours à compter de la publication sur le site [www.linead.fr](http://www.linead.fr). Les dispositions du présent document sont régies par la Loi française. Tout différend sera soumis aux juridictions compétentes du Tribunal compétent. Keolis Drouais, 6 rue Jean-Louis Chanoine - 28100 Dreux - France. Téléphone : +33 [0]2 37 46 20 73 SARL au capital de 81 568 euros. B 501 674 865 RCS Chartres. SIRET : 501 674 865 00024. NAF : 4931Z.

**AGENCE LINEAD**

Gare Routière  
Place de la Gare  
28100 Dreux  
**02 37 42 10 10**

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 18h

**[www.linead.fr](http://www.linead.fr)**



**linead**  
L'Agglo vous transporte!